DE SECOUP Set of the difference of the Concil of the Control of the Concil of the Control of the Concil of the Con ORGANE DE LA SOCIETE DE SECOU!

Vol. XVII. No. I

Montréal, janvier 1911.

50 cts par an

L'ALLIANCE NATIONALE

LA SOCIÉTE DE SECOURS MUTUELS " L'ALLIANCE NATIONALE " A MONTREAL

57 Avenue Viger

B. P. Boite 2172

Téléphone Bell: Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

. G. Mgr. P. Bruchési. . Président Honoraire M, le Chanoine G. Gauthier, · · · Aumonier

BUREAU EXECUTIF

LsArsène Lavallée (Jos. Contant, AGII. Béique M.I. FCLaberge I.C., Georges Monet,)., ·	A1	icien Iei	V	Prés. gén.
A St -Cvr	*		Sec	reta	ire général
A. StCyr			Tr	esor	ier général
THEO, CYPINOL M. D.			7.1	bdo	vin on abof
S. Beaudin, C.R.,				A	Tim en ener
For H Calle	,		*	AVI	seur Legal
Trinest Brossard.					Directors
L. O Dauran N D					Directeur
LO. Dauray, N.P.,					Directeur
PH. Rédard M D					Directeur
PH. Bédard, M.D.,					Directeur

Département d'Organisation et d'Inspection

	-				a mapection
Chs Duquette,				Insp	ecteur en chef . Inspecteur
GH. Vaillancourt	, .	٠.	٠. ٠		Organisateur

PLACEMENTS

A, ST-CYR, Trésorier Général Heures de Bureau : 11% A.M à 12% P.M.

Percepteur (Art. 192)

M. JODOIN, 57, AVENUEJVIGER

L'AGE D'ADMISSIBILITE

Une mesure qui intéresse la jeunesse et les recruteurs.

Nous rappelons aux sociétaires que, depuis la dernière convention, les jeunes gens sont maintenant admissibles, dans notre association, aussitôt qu'ils ont 16 ans et non 18 ans, comme auparavant. Cette heureuse modification devrait ment parce qu'elle élargit le champ de nos opérations, mais surtout parce qu'elle procure un

En effet, pénétrer jeune, dans la mutualité, c'est se mettre en état d'apprendre l'économie et de la pratiquer facilement; c'est s'assurer au tarif maladie et mort prématurée.

Tout le monde a besoin de s'assurer; tout le jourd'hui tout le monde s'assure. Pourquoi ne

PROMOTION AU PACIFIQUE

M. Emile J. Hébert est nommé 1er assistantagent-général des voyageurs pour les lignes de l'Est du C.P.R.



M. Emile J. Hébert, ancien directeur de l'Alliance Nationale.

M. Emile J. Hébert, qui a occupé depuis plusieurs années des positions importantes à l'emploi de la Compagnie du Pacifique Canadien, vient d'être promu 1er assistant agent général des voyageurs pour les lignes de l'Est, qui comprennent toutes les lignes à partir de Fort William jusqu'à la côte de l'Atlantique.

Nos plus sincères félicitations à notre ex-di-MONTREAL recteur général.

marché, pour 'ccomplir un acte dont on ne discute plus ni l'utilité ni la nécessité. Pères de famille! faites issurer vos enfants.

Recruteurs! enrolez la jeunesse.

Concours de Recrutement

Du 1er Janvier au 31 Mars 1911 inclusivement.

A son assemblée du 7 décembre dernier, le

Bureau Exécutif, a arrêté ce qui suit, savoir: Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1er janvier et se terminera le 31 mars 1911.

DROITS D'ENTREE

Art. 1-(a) Les droits d'entrée durant ce concours sont fixés à:

\$4.50 pour un certificat de participation de \$500.00 1.00 " 2.00 " " 1000.00 " 2000.00 3.00 " " ** " 3000.00

(b) L'honoraire d'examen doit être payé au médecin-examinateur par le candidat au taux fixé par les statuts, art. 175.

(c) L'honoraire d'inscription à la caisse centrale des malades est supprimé.

RECOMPENSES OFFERTES PAR LE BUREAU EXECUTIF

Art. 2--(1) \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis durant le concours et qui aura payé les contributions de deux mois au moins.

PRIX D'HONNEUR

- (2) En outre des \$2.00 mentionnées au paragraphe i du présent article, les prix suivants seront accordés:
- (a) A tout proposeur de 50 membres, une montre d'or;
- (b) A tout proposeur de 35 membres, une montre d'argent;
- (c) A tout proposeur de 25 membres, une bague d'or aux armes de la société; (d) A tout proposeur de 20 membres, une
- chaine de montre: (e) A tout proposeur de 15 membres, des
- boutons de manchettes d'or, aux armes de la sc ciété :
- (f) A tout proposeur de 10 membres, un médaillon d'or, aux armes de la société;
- (g) A tout proposeur de 5 membres, une épingle à cravate d'or, aux armes de la société;
- (h) A tout proposeur de 3 membres, un volume de littérature canadienne.

Pour mériter les prix mentionnés dans ce déminimum contre les éventualités de l'existence: cret, il faudra que tout proposeur ait présenté et fait admettre ses candidats dans le cercle auquel il appartient.

Ne seront comptés pour l'adjudication des prix d'honneur que les membres qui auront acquitté par profiter du temps qu'on est dans toute la deux mois de contributions, avant le premier force de la santé alors que l'assurance coûte bon juillet 1911, lesquelles contributions devront avoir

AVIS

A ceux qui désirent recevoir la revue.

A partir de février prochain, la revue ne sera expédiée qu'aux officiers du Conseil erre accueillie favorablement par la jeunesse et Général, aux officiers de cercles, ainsi ceux qui s'occupent de recrutement, non seulequ'aux sociétaires qui désireront la recevoir et qui en feront la demande au Secrétaire avantage precieux à nos jeunes compatriotes. Général, en fournissant leur nom, leur adresse et le nom du cercle auquel ils appartiennent.

Qu'on veuille bien prendre note de cet important avis et que les sociétaires écrivent monde a soi-même et les siens à protège ..., ansans tarder, s'ils veulent que leurs noms ne soient pas rayés des listes d'adresses.

été transmises au Conseil Général, le plus tard, que les candidats présentés et admis définitivepar le rapport mensuel de juillet 1911.

PRIX DE CERCLES ET DE BUREAUX DE PERCEPTION

Art. 3 (a)-Une bannière aux armes de la société, au cercle ou au bureau de perception qui aura fait admettre le plus grand nombre de membres, au moins to:

(b) Un drapeau de soie, aux armes de la société, sur lequel sera écrit en lettres d'or le nom du cercle qui aura fait admettre au moins 50 membres:

(c) Un étendard aux armes de la société, au cercle qui aura fait admettre au moins 35 mem-

(d) Un favion aux armes de la société, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre au moins 25 membres;

(e) Un collier de président, nouveau modèle, au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre 20 membres;

(f) Une série d'insignes d'officiers au cercle ou bureau de perception qui aura fait admettre

CONDITIONS DIVERSES

Art. 4-Ne seront comptés pour l'adjudication des prix de cercles que les membres admis définitivement pendant le concours et pour lesquels le Conseil Général aura reçu deux mois de contributions, pas plus tard que par le rapport mensuel de juillet 1911.

Art. 5-Les fondateurs de cercles ou bureaux de perception ainsi que les membres agrégés par lettres de sortie ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté.

Art. 6-Un cercle ainsi qu'un bureau de perception (en assemblée générale ou par son comité de régie ou comité de surveillance) pourra se déclarer hors concours, ainsi que ses membres, pour obtenir d'autres avantages particuliers.

Art. 7-Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la société ne pourront prendre part au concours et les membres recrutés par eux ne seront pas comptés pour les prix de cercles.

Art. 8-Les cercles et les bureaux de perception devroat faire au Bureau Exécutif un rapport détaillé des résultats qu'ils auront obtenus dans ce concours, spécifiant les noms et prénoms des candidats admis ainsi que les noms des proposeurs. Ce rapport devra être transmis au Conseil Général, avant le 15 juillet 1911, à defaut de quoi ils pourront être déclarés hors concours.

PRIX EXTRAORDINAIRES

1.-A tout membre qui présentera et fera admettre 100 membres dans le cours de l'année 1911, il sera accordé une récompense extraordimaire sous forme d'un billet de passage de première classe, aller et retour, de Montréal à Edmonton, Alberta, et la somme de \$60.00 pour ses frais de voyage.

2.-A tout proposeur de 75 membres, il sera accordé un billet de passage de première classe aller et retour, de Montréal à Winnipeg, au lieu d'Edmonton, et la somme de \$50.00 pour ses frais de voyage.

3.-Ces récompenses seront accordées en outre des prix de concours que ce membre aura pu gagner et recevoir pour l'année 1911.

ment membres aient payé quatre contributions mensuelles, au moins, lesquelles contributions devront être transmises au Conseil Général, avant le premier avril 1012.

5.-Pour avoir droit aux prix mentionnés dans ce décret, il faudra que le proposeur ait présenté et fait admettre ses candidats dans le cercle auquel il appartient.

6.-Les fondateurs de cercles et de bureaux de perception, ainsi que les membres agrégés par lettres de sortie, ne tombent pas sous l'effet du

7.-Les organisateurs et recruteurs rémunérés par la Société ne pourront concourir pour ces récompenses.

NOUVEAU CERCLE

Cercle Guay, No 341, institué à Montréal, paroisse St-Jean Berchmans, le 1er décembre 1910, par M. C. Duquette, I.C. et organisé par MM. J. P. A. Bélanger et J. E. Arnault, organisateurs. OFFICIERS:

Chapelain, Rév. J. D. A. Guay. Sub. P. G. Joseph Blanchard. Président, D. Aubin. Vice-p., P. E. Alarie. Sec.-A., J. C. Legris. Trésorier, J. P. A. Bélanger. Médecin, J. A. Bigonesse. Comm. J. Prud'hontme. Introd., W. Matte.

CONDOLEANCES

Des résolutions de condoléances ont été adoptées par les cercles suivants en faveur des personnes ci-après mentionnées:

Cl. St-Joseph, No 1.-Aux familles des défunts confrères P. G. Lauzé, J. B. A. Martin et Cléophas Ouimet.

Cl. St-Louis, No 44.-A la famille de feu

Cl. N. D. de Hull, No 64-Au notaire F. A. Labelle et à sa famille, à l'occasion de la mort de Mlle M. Labelle.

Cl. St-Hyacinthe, No 67.-A la famille de feu Horace Thibault et à la famille de feu Ulric Da-

Cl. St-Barthelemy, No 72 .- A M. Arsène Jacques, à l'occasion du décès de son frère.

Cl. St-Casimir, No 82.-A madame L. Adélard Lacroix, à l'occasion du décès de son époux.

Cl. Labelle, No 129 .- A la famille de feu Maurice Honoré Hayes.

Cl. St-Luc, No 90 .- A M. Antonio Gignac, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cl. St-Théophile du Lac, No 226.-A M. l'abbé P. Boulay, à l'occasion de la mort de sa mère.

Cl. Turgeon, No 258 .- A M. Napoléon Boucher, à l'occasion de la mort de M. Philandre Boucher.

L'EPARGNE DANS LA FAMILLE

La devise des anciens moines, prie et travaille, mérite d'être complétée par un petit mot qui vaut son pesant d'or et qui ferait dire : Prie, travaille, économise; sentence bien sociale et bien chré-4-Pour mériter ces récompenses, il faudra tienne, dit la "Semaine Catholique".

Epargner, c'est sauvegarder son avoir; c'est le garantir contre les atteintes de la convoitise.

Epargner, c'est se sevrer de futiles dépenses, c'est retrancher l'abus, c'est rogner même sur l'usage permis, mais toujours dans un but légitime, pour une fin louable et chrétienne.

Epargner dans l'unique but d'empiler de l'or et de l'argent, ce serait cupidité et sordide avarice, chose condamnable et que S. Paul appelle une sorte d'idolâtrie.

Epargner, faire la banque à usure, en vue de satisfaire le vice, de nourrir les viles passions, pour se livrer au luxe, à la prodigalité, à l'ivrognerie, l'inconduite, que sais-je encore? ce serait plus que criminel, ce serait "amasser un trésor de colère pour les derniers jours."

Mais épargner dans le but de se créer une position honorable dans la société, en vue d'obtenir cette heureuse médiocrité, louée par le poète, cette noble aisance qui favorise l'exercice de la vertu, c'est là faire preuve de sagesse, et, c'est une légitime ambition. Cette épargne est 'une sorte de demi-vertu que l'on peut mettre au rang de l'ordre et de la propreté si louées par S. François de Sales.

Epargner afin de pouvoir exercer plus largement la bienfaisance, secourir les pauvres, les malheureux et apporter aux oeuvres un appui efficace, c'est faire rayonner autour de soi la reine des vertus, la charité. C'est dans ce sens que nous entendons l'épargne, et c'est comme telle que nous la proposons aux familles chrétiennes. C'est cette épargne-là que Jésus-Christ lui-même a louée et encouragée, lorsqu'il a dit : Faites-vous des amis avec les richesses temporelles, qui sont ordinairement un fruit ou une source d'iniquité, afin que, quand vous viendrez à mourir, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.

Le travail est pénible : les fruits en sont méritoires et précieux. Dépenser dix ou douze heures chaque jour de forces et de sueurs pour aller ensuite dissiper légèrement le gain obtenu, ce serait et c'est trop souvent indigne d'un être raisonnable, c'est une véritable folie, doublée d'une injustice à l'égard des siens, de ceux auxquels on doit assistance.

Ne prie pas sans travailler ; ne travaille pas sans épargner, sinon la belle devise: prie, travaille, économise n'aura pas pour toi sa véritable signification et ta vie sera marquée d'une défaillance si le but n'en est point manqué tout à fait..

ACCUSE DE RECEPTION

Monsieur Georges Monet, Secrétaire Général.

Alliance Nationale.

Monsieur le Secrétaire,

Veuillez accepter mes sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous m'avez payé le certificat de dotation, No 13253, au montant de mille dollars, détenu par mon défunt mari, William St-Onge, dans l'Alliance Nationale, Cercle St-Pierre No 8. J'offre aussi ma profonde gratitude aux officiers du Cercle St-Pierre pour l'aide qu'ils m'ont accordé dans le règlement d'erreur d'âge de mon mari. Si tous les membres de l'Alliance Nationale se procuraient leur extrait de naissance de leur vivant, leurs femmes ne ressentiraient pas les angoisses que j'ai endurées.

Votre toute reconnaissante,

JOSEPHINE ANGERS. F. G. CREPEAU, N. P. Témoin.

J.-

H.

He

Jos

F.

P

N.

B.

Ray

J.-F Wil

Montréal, 22 novembre 1910.















J.-E. Maranda, Cl. St-Raymond ... Geo. Leclerc, Cl. Ste-Marie de la B. . .

A. Lemieux, Cl. Ste-Marie de la B. ..



J. H. Picard, Md. E. Cl. deLorimier No 112

Art. Dufresne, Sb. P.G.
Cercle Bruchési No 135

Cercle Bordeaux No 335 Cercle Chapleau, No 294

Alf. Vermette, S. F. Nap. Marinier, S.A.
Pierre Dubois, fils, Cercle Rivière à Pierre No 265

2 Cléophas Boucher, Cl. N.-D. de Hull . . 64

2 J.-B. Hébert, Cl. Laprairie

2 A. Sauvé, Cl. St-Hyacinthe 2 Henri Bourbeau, Cl. St-Hyacinthe....

Eug. Landry, Cl. St-Barthélemy
 Henri Girard, Cl. Ste-Anne de Danville

W. Chartrand Sb. P. G. Cl. Tétrauville No 296 Cl. Jeanne d'Arc No 53

Nom du cercle

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et membres de cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant les mois de juillet, aout et septembre 1910.

proposeur Nom du cercle	No.	Nom!		B	
J. R. Picard, Cl. deLorimier	112				
Art. Duiresne, Cl. Bruchési	135			- 10	3
All. Vermette Cl. Bordeaux	335			4	
N. Marinier, Cl. Chapleau	294	-	The second secon		
Tierre Dubois, fils, Cl. Rivière à		-			
Pierre	265	10	A St 1 at		
W. Chartrand, Cl. Tetreauville	296	10	Canala S. M. Sb. P.G. J. W. Collerette	, Md.	E.
JD. Viau, Cl. Jeanne d'Arc	53	9	Cercle Cadillac No 337 Cercle LaFonta	ne No	o 206
. Gt. Jean, Cl. Cadillac	337	7			
J. W. Collerette, Cl. LaFontaine	205	6	Alf Caill Nom du cercle	No.	Nomb adm
JL. Kondeau, Cl. Champlain	108	5	Alf. Cailler, Cl. Briand	336	
Kousseau, Cl. St-Apollinging	187	5	b. Durour, Cl. Cadillac	337	, ,
Lis Delletsle, Cl. N. D. du Can	105	5	J. Lapierre, Cl. Sacré-Cour	6	
J. Chapdelaine, Cl. B. P. Mitchell	282	5	Louis Perrault, Cl. St-Pierre	8	
D. Vezina, Cl. Bourget	79	4	Damase Riendeau. Cl. St. Charles	10	1
Jos. Racicol, Cl. St-Luc	90	4	JOA. Archambault, Cl. St-Henri	12	1
J. Langiois, Cl. St-Vital	210	4	1. A. Lavalice, Cl. St-Jacques	1,3	1
J. Birois, Cl. Bic	245	4	Léon Gagnon, Cl. St-Jérôme	15	1
DidCKDUFII, Cl. Rivière à Diorna	265	4	Eug. Lavallée, Cl. Ste-Elisabeth	IO	1
Lin. Laberge, Cl. Dufournel	305	4	JE. Dugal, Cl. St-Valier	20	1
A. Gregoire, Cl. Dorion	334	4	Eug. Saillant, Cl. Laval	21	1
Aip. Trepanier, Cl. Bordeaux	335	4	Absalon Legris, Cl. St-Ls de Terre-		
Ovna Hurteau, Cl. Mont-Royal	2		tadine	25	1
Charles Diunais, Cl. Sacré-Conur	6	3	JL. Forget, Jr., Cl. St-Ls de Terre-		
F. Pepin, Cl. St-Raymond	95		bonne	25	1
JE. Cote, Cl. Levis	09	3	Therrien, Cl. St-Louis de Terro		
15. St-Olige, Cl. Verdun	60		Adi Frienut Cl Co.	25	1
J. L. A. Arnaud, Cl. Frontense	72	3	Adj. Frigault, Cl. St-Ls de Terre-		
JG. Beaudoin, Cl. Ste-Cécile	81	3	bonne	25	1
AJ. Descoteaux, Cl. Dumoulin	95	3	Méd. Lafond, Cl. Hochelaga	29	1
JH. Larose, Cl. Pie X	04	3	JB. Côté, Cl. Salaberry	34	I
Geo. Lonergan, Cl. Tétreauville 20	05	3 1	Léopold Laplante, Cl. Salaberry	34	1
Jos. Guertin, Cl. Tétreauville 20		3 (Oscar Boyer Cl. St. D.	34	I
E. Desjardins, Cl. Bordeaux	35	3 1	Oscar Boyer, Cl. St-Paul	36	1
N. Perron, Cl. Cadillae	37	3 /	JBE. Magnan, Cl. Maskinongé	39	1
JA. Pilon, Cl. Cadillac	37	3 I	Adm. Héroux, Cl. Maskinongé	39	1
Alf. Barrette, Cl. B. P. St-Urbain	11	3 (Chs. Legault. Cl. Sagard	42	1
PH. Lavallée, Cl. Lanoraie	1	2 N	Nap. Côté Cl. Sagard	48	1
JA. Gendron, Cl. St-Frédéric	5	2 1	Nap. Côté, Cl. Sagard Art. Biron, Cl. Jacques-Cartier	48	1
LA. Lacroix, Cl. St-Casimir 8	32	2 F	Clie Rousseau, Cl. Jacques-Cartier	49	1
HL. Leblanc, Cl. St-Joachim 9	2 :	2 (49	ľ
JE. Labrosse, Cl. Béland	9 2	2 C		60	1
Tonore St-Haire, Cl. St-Romuald 16	-		maner, Cl. ND. de Hull	64	

Honoré St-Hilaire, Cl. St-Romuald .. 167

Joseph Legendre, Cl. St-Alphonse.. . . 186 F. Parent, Cl. Iberville 216

P. Allaire, Cl. Ste Praxède 217

N. Galibois, Cl. Rivière à Pierre 255

B. St-Amand, Cl. Ste-Flavie..... 280

Raymond Gélinas, Cl. Graton 289 2

Wilf. Morin, Cl. Duquette 320 2 J.-T. Chénard, Cl. N.-D. des Victoires R. Aumais, Cl. Laporte 332 2 Jean Denis, Cl. St-Raymond







J. W. Collerrtte, Md. F. Cercle LaFontaine No 20

T

84 94

A. Lemieux, Cl. Ste-Marie de la B 99	1
Albert Forgues, Cl. ND. de Lourdes 104	I
R Fortin Cl. C. C. ND. de Lourdes 104	1
R. Fortin, Cl. St-Cyprien 107	1
Isaie Rancourt, Cl. St-Cyprien 107	1
Jos. Labelle, Cl. St. Augusto	1
Jv. Camerlain, Cl. St. La mont	-
. Vallerand, Cl. St-Fugene	1
DV. Morrier, Cl. Chicoutius:	1
J. Alb. Cloutter Cl St Lean D.	I
	1
D. Faubert Cl. Leclerc 158	1
D. Faubert, Cl. Leclerc	1
mbre Horm. Sauvé, Cl. Verdun. 158 O. Bertrand, Cl. Verdun. 160	1
- Alph. St-Hilaire Cl St Domista	I
	1
	1
J-C. Lecoudic, Cl. Racine	1
States, Cl. Stawencesha	1
	1
I H. Primeau Cl. Iberuitte	1
I H. Primeau, Cl. Iberville	1
	1
J. A. Dauth, Cl. Fabre	1
C. Danaire, Cl. Lalleche	1
AC. Demers Cl d'Vousille	
Tarrier, Cl Deschailland	I
	I
Med. (algnon, C) Richmond	1
	1
	1
	I
G. Ratté, Cl. Graton	I
I JE. Labrosse Cl. Crot 289	1
R Dazó Cl. Ct. Graton 289	I
D. Morisson, Cl. Laurier	
The J. Leulanc. C. Bracened	
JE. Arnault, Cl. Duquette 320 I	43
I C. Duquette 320 1	333
	22
	233
W. McDonald, Cl. Rordon	
11. Dulout, Cl. Cadillac	
J. A. Riberdy, Cl 12 Tuons	
	1
LP. Trottier BP St Danier 340 1	
LP. Trottier, B.P. St-Damien 169 I Chs St-Amant, B.P. Lac aux Sables 245 I	
	1
	2.0
Thomas Dupuis, B.P. Broughton 205 1	1
	100

DISCOURS DU Dr P. H. BEDARD A QUEBEC-Suite

Le produit de ces cotisations était destiné à donner des secours à ceux d'entre eux qui avaient été atteints par une adversité quelconque.

D'ailleurs la prévoyance était chez les Grecs élevée au rang d'une déesse et possédait de nombreux autels. En l'année 288 avant J.-C., les Phocéens avaient consacré dans le temple de Delphes une statue de bronze à la Minerve Prévoyante.

Des associations du même genre se retrouvent à Rome. Au IIe siècle, les chrétiens se forment en collèges, appelés Fraternitas, afin de pourvoir aux funérailles de leurs morts.

Si nous quittons la Grèce et Rome pour remonter vers le Nord, parmi les peuples taxés de barbares par les deux grandes civilisations, nous trouvons des associations presque semblables, dont certaines clauses imprègnent encore les sociétés de secours mutuels modernes.

Entr'autres clauses. Un serment solennel, prêté sur un cierge allumé, liait tous les associés et les obligeait à se défendre et à s'entraider comme

Paris, qui n'était alors que la petite ville de Lutèce possédait aussi ses collèges d'artisans; le plus fameux est celui des bateliers de la Seine

Mais le développement de ces associations fut pendant quelques siècles enrayé en France, pat suite d'invasions et de guerres continuelles. Elles reprirent naissance au XIe et XIIe siècles. Dans ce temps-là elles avaient leurs mystères, leur serment, leur secret. Par des enquêtes patientes, entreprises par des économistes, on découvrit que ces associations avaient de très curieuses analogies avec la franc-maçonnerie.

Elles furent attaquées d'une façon très violente aux XVe et XVIe siècles et faillirent sombrer avec la révolution française.

Un rapporteur du Budget en France, en 1904, avait donc raison de dire en parlant des sociétés de secours mutuels: "Nous nous trouvons en présence, non pas d'une création abstraite du législateur, mais d'une institution, née spontanément de l'état social, d'une institution produite par les circonstances et les besoins.'

Cette institution spontanée défia la révolution, se reconstitua et ne cessa de venir en aide aux compagnons dans la peine.

En 1850, la France donne aux sociétés de secours mutuels leur existence légale et les autorise à demander leur reconnaissance comme des associations d'utilité publique. Leurs buts, cependant, étaient limités en secours temporaires aux sociétaires malades, blessés, infirmes et aux frais fu-

En ce siècle de progrès et de transformations, l'Amérique ne pouvait rester indifférente à cette grande cause de la mutualité, aussi voyons-nous les sociétés de secours mutuels grandir et prospérer, pour atteindre enfin son plein degré de développement.

En effet, Messieurs, de nos jours, nous constatons avec plaisir que nos sociétés de secours mutuels, du moins le plus grand nombre, reposent sur des bases solides et nous offrent des garanties indiscutables. Et Messieurs, parmi les plus solides et les plus prospères, saluons avec orgueil nos sociétés de secours mutuels canadiennes-françaises et catholiques.

Je vous ai esquissé à longs traits l'historique des sociétés de secours mutuels. Je voulais vous démontrer que de tout temps les individus se sont groupés ensemble, et se sont unis dans un but de possible. L'enrôlement de milliers d'individus

protection. L'Union! Les peuples anciens et modernes l'ont toujours souhaitée. Ils sentaient que contre laquelle le hasard d'une épidémie ou l'ocl'union était nécessaire pour leur bonheur et leur prospérité, en temps de guerre et de persécution, pour vaincre leurs ennemis; en temps de paix îls en avaient aussi un pressant besoin pour réparer leurs pertes, conséquence de toute guerre, mais surtout pour assurer le bonheur de la nation,

Messieurs, les individus comme les peuples ont droit au bonheur. Nous sommes constamment en quete de satisfaction, la recherchant, les uns dans les honneurs et les grandes actions, les autres sans bruit et sans apparat en aidant son frère et en le secourant dans la maladie et le malheur.

Au sein des sociétés de secours mutuels, le vrai mutualiste y trouve ce bonheur et cette satisfaction, car pour-lui, il ne fait pas partie d'une société seulement pour son assurance, dans un but financier et économique, il s'enrôle dans une société pour y faire du bien, pour prêter son concours à des oeuvres plus nobles et plus durables. Imbu des principes de solidarité, il verra à visiter les malades, et à les consoler dans la maladie et la souffrance et lorsque/la mort frappera un deses frères il s'intéressera à ce que la veuve et les orphelins ne restent pas dans la misère. Il lui viendra aussi en aide si des circonstances imprévues jettent ce dernier sur le grand chemin de la

du devoir accompli. L'humanité, après des siècles et des siècles de recherches incessantes, n'a pas réussi à trouver le bonheur; chaque jour de sa longue vie, elle a dû reconnaître la vérité de la parole du poète:

"Ici-bas la douleur à la douleur s'enchaîne,

"Le jour succède au jour et la peine à la peine. Il lui est arrivé de temps à autre de se laisser tromper par le faux brillant de quelques existences. Son illusion a toujours vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.

Chaque fête doit finir, la seule perspective de cette fin est déjà un poison qui gâte le plaisir nième. Eh bien, Messieurs, au sein des sociétés de secours mutuels, vous ne trouverez pas ce poison qui gâtera la satisfaction du devoir accompli. Car la mutualité est là qui vous dit : Je suis le

Grâce à elle, sans effort apparent, sans sacrifice coûteux, sans application constante, que de veuves et d'orphelins soustraits à l'indigence, que de malades, de vieillards, d'invalides arrachés à la misère: que d'énergies vivifiées, de courage relevé, d'espérances suscitées.

La mutualité voudrait bannir la souffrance de notre planète, elle n'y réussira pas sans doute, mais au moins elle pourra la diminuer, l'atténuer et la désarmer.

Ainsi donc, Messieurs, un vrai mutualiste, et vous en étes tous, je n'en doute pas, trouvera au sein des sociétés de secours mutuels, ce que tous les hommes ont vainement cherché: le bonheur et la satisfaction du devoir accompli. Si j'envisage maintenant la mutualité au point de vue économique, je trouve qu'elle remplit un grand rôle et qu'elle est appelée à en rendre un plus grand encore quand elle sera plus connue et plus honorée. nir contre les revers de fortune, contre la misère, conséquence d'une mort prématurée.

Elle repose sur l'aphorisme, l'union fait la force. En effet, l'union, qui est la mère de la mutualité, en est aussi l'assurance; sans elle, pas d'assurance

sous une même bannière, présente une solidarité currence d'une mortalité nombreuse viennent se briser. Il ne lui reste plus qu'à proportionner la cotisation des membres au risque qu'ils courent de devenir malades ou de mourir. A l'aide de statistiques, il est facile de fixer cette cotisation, et voilà une société mutuelle certaine de vivre tout en accomplissant un bien immense. Comme on le voit, l'union scule est le grand facteur qui opère ce tour de force économique. Il est comme le lit d'un grand fleuve alimenté par une multitude de petits ruisseaux. Isolés, ces petits ruisseaux n'ont aucune puissance; réunis, ils contituent un cours d'eau dont la force et l'énergie brisent tous. les obstacles.

Il y a plus, la mutualité s'adapte aujourd'hui à tous les besoins; au père de famille obligé de subvenir aux besoins de ses jeunes enfants, elle offre à peu de frais, le moyen d'écarter de leurs préoccupations le danger d'une mort prématurée qui laisserait sans ressources des êtres aimés, à celui dont les années ont diminué les forces, la mutualité, par la rente viagère permet d'envisager, le sourire aux lèvres, la prolongation de son exis-

Sans exagération, on peut dire qu'aucune institution au monde ne présente des garanties supérieures à celle d'une société de secours mutuels, On dit et certes il y a un peu de vrai dans l'as- administrée par un bureau de direction, élu à date sertion, que le bonheur réside dans la satisfaction fixe par des délégués choisis eux-mêmes par les membres.

> Maintenant, Messieurs, si j'envisage la mutualité au point de vue sociale, je dis que c'est là que vous trouverez la solution pratique, pacifique et patriotique des grands problèmes qui troublent notre époque.

> Dieu merci, au Canada, nous n'avons pas eu à souffrir de ce fléau; mais est-ce à dire que nous échapperons aux assauts de la vague socialiste qui envahit toutes les plages.

> En Europe, cette vague a fait et fait encore de terribles ravages, que fait-on pour endiguer ce flot envahissant.

Les gouvernements ont bien nationalisé maints services et créé des retraites ouvrières, mais ils n'ont pu satisfaire par là l'appétit vorace des esprits ayant pour doctrine la distribution égale de tous les biens. Malgré cela, le socialisme désagrégeant monte toujours, il a des disciples, des apôtres même chez nous. Pourquoi? Parce que la classe ouvrière qui souffre et peine, veut se soustraire au poids de sa pauvreté. C'est logique., mais trop souvent, elle oublie que le remède à l'incertitude du lendemain n'est pas dans les législations teintes de socialisme, mais dans la mutualité chrétienne. Oui, Messieurs, voilà le refuge véritable de la classe populaire, avec elle, le principe d'affaire et la charité chrétienne se donnent la main. Les petites épargnes agglomérées des sociétaires produisent un capital dont le rendement suffit à payer des secours aux malades et à donner une indemnité aux veuves et aux orphelins. Grâce à l'infusion du sang nouveau,, la société prospère, malgré le bien qu'elle accomplit.

Il serait. Messieurs, encore facile de vous mon-Elle fournit aux individus le moyen de se prémus trer la mutualité en se plaçant au point de vue national et religieux. Je laisse cette tâche agréable à d'autres orateurs qui sauront, je n'en doute pas, vous en montrer tous les avantages.

Quant à moi, je crois vous en avoir suffisamment dit pour vous convaincre de la nécessite d'appartenir aux sociétés de secours mutuels et

s et aille don dev gnes Allia par soci com : inv ficat,

la s, elle ntan de d tern rcier on, o ile et z sûn oter s gran

urante

DNF

n, et

ais ce mand oter? seuler mplis en do rieure u pro

de sa u'il pe mang une gr ciété: si (d'une demai lices i lu, alò cause il es

bilité. qui a infl les bo urquoi ernée sous

s hor votes, aire p té de rquoi

quérir croya rs su e, à le la

not

milèrement aux sociétés canadiennes-fran- vouer qu'il y a des symptômes menaçants. Les fester sa confiance, dans toutes les circonstances et catholiques.

Alliance Nationale en est une de celle-là. Aupar ses fonds de réserve que par la sagesse compenser la perte d'une partie de votre reicat, elle vous permet d'envisager d'une façon à la terrible fossoyeuse vient abréger vos de dotation.

terminant, Messieurs, permettez-moi de vous des naïfs et des incrédules. rcier de nouveau de cette magnifique démonsn, organisée en l'honneur de l'Alliance Naet veuillez croire que ce sont aussi les

NFERENCE FAITE AU CERCLE SAINT-PIERRE No 8 PAR L'ABBE N.-K. LAFLAMME (Suite)

 Π

ais ce n'est pas tout de connaître la dignité du

mandons-nous maintenant s'il y a obligation oter? Certainement, Messieurs, puisque c'est mplissement d'un devoir, du devoir que tout n doit remplir, puisqu'il a déjà l'obligation ieure de concourir dans la mesure de ses foru progrès moral et matériel de sa municipae sa ville ou de son pays. Et s'il s'abstient, u'il peut et doit voter, et cela par indifférenune grave responsabilité devant Dieu, devant iété et sa propre conscience.

si cette abstention devient la cause d'un d'une loi malfaisante, Dieu ne peut manquer lemander compte à ceux qui en ont été les ices indirects; si un député mal intentionné lu, alors qu'il n'aurait jamais dû l'être, et cecause de notre indifférence politique, devant influence de ses membres, sur le vote de es bons électeurs.

urquoi notre ancienne mère-patrie, est-elle ernée par une poignée de sectaires, qui l'ésous le poids du pire despotisme, c'est parce s honnêtes gens n'ont pas su grouper tous té de la liberté?

quérir et faire respecter des droits chers à croyances,, c'est parce que, par le nombre rs suffrages, ils ont forcé une majorité prole la justice?

questions de religion, d'éducation, de langue et où il est appelé aux urnes électorales. illeurs, Messieurs, nos sociétés mutuelles ne de races divisent les esprits. Le passé et le prédonnent-elles pas toutes les garanties que sent même sont là pour nous montrer les funestes devez attendre d'une société qui reçoit vos effets de ces rivalités. L'avenir se charge de nous l'apprendre encore, et fasse le Ciel que ce ne soit pas aux dépens des Canadiens-Français et des catholiques. La lutte contre les empiètements des s règlements, elle vous offre ce qu'aucune majorités ambitieuses ne cesse pas, la lutte contre société ou compagnie d'assurance puisse vous des puissances, plus dangereuses parce qu'elles Malade, elle vous offre suffisamment sont plus secrètes, commence déjà, et point n'est besoin d'être prophète pour annoncer qu'elle sera invalide, en vous payant la moitié de votre plus terrible qu'un optimisme déplacé ne cherche le faire croire. Aujourd'hui ce ne sont que ante le peu d'années qu'il vous reste à vivre. des intentions perverses, mal dissimulées par des tentatives assez habiles pour dérouter des esprits elle s'empresse de remettre à vos héritiers pour lesquels tout va bien, mais demain, ces inntant auquel vous avez droit par votre certi- tentions deviendront peut-être des lois, formulées et inscrites dans notre Code, à la grande surprise

Et comme pour faire triompher les doctrines de et en l'honneur de votre humble directeur. conisent ont besoin du vote populaire, ils se pré- véridique de son programme et de ses idées, qu'il g sûrs d'une chose, c'est que vous pouvez parent déjà une catégorie d'électeurs, dont ils bri- y apporte le prestige de son talent et de son éloter sur moi et sur ma faible influence pour gueront les suffrages, en temps opportun. Or, au grandir et prospérer l'Alliance Nationale à bloc des mauvais électeurs, il faut opposer le bloc les persuader et de les convaincre, avec des arec. C'est sans doute votre désir et votre am- des bons, en demandant à ceux-ci de toujours ex- guments dénués de sophismes, afin de les gagner ercer le droit de vote, au bénéfice des bonnes cau- à sa cause, c'est encore son droit légitime. Après ses et de ceux qui s'en font les champions. Autrenissent par devenir des majorités; votons par de- conscience. voir social, par devoir de conscience, pour le sucnous en lavons les mains d'avance." Oui, mais tionales, battues en brèche par les valets du fanatisme, de l'impiété et de la franc-maconnerie : manque d'esprit public, il assume en certains et morcellent petit-à-petit l'étendard qui abrite moine de race.

Pour défendre et conserver notre héritage de race, armons-nous du vote, et votons en faveur belles causes religieuses et nationales, en faveur des hommes, qualifiés pour nous représenter dignement, par la force de leur intelligence, l'énergie de leur volonté et la sincerité de leur patrioil est difficile de dégager toute notre res- tisme. Et ainsi, dans les circonstances actuelles, bilité. Et il en est de même devant la so- si nous ne pouvons pas conserver la supériorité du n'entre pas dans les détails; les lois religieuses etqui a le droit de compter sur le travail et la nombre, nous aurons du moins gardé celle de la qualité. Et pour cela, il ne faut pas que l'électeur canadien-français reste indifférent à la chose publique; il doit se renseigner, étudier, discuter, prendre connaissance de ses propres besoins et de ceux des autres.

> L'apathie politique est un mal, Messieurs, j'alportent les différentes couleurs qui brillent et chez les acheteurs de suffrages. frappent ses regards; il y a dans tous les partis

III

Si le vote est obligatoire, il doit être libre aussi. C'est dire qu'il ne doit pas être vendu. Autrement, c'est de l'immoralité politique. Pourtant, la corruption électorale est un fait d'autant plus lamentable qu'il tend à se généraliser. La conscience politique est singulièrement avariée dans notre pays, par l'achat direct ou indirect des suffrages, érigé sinon en système, du moins en coutume, comme dernière ressource d'assurer une victoire qu'on ne pourrait pas remporter par des moyens légitimes. Et c'est un signe alarmant que celui-là, puisqu'il marque une dépression du sens moral et chrétien, un mépris de l'honneur simplement humain, chez ceux qui achètent comme chez ceux qui vendent les votes.

Entendons-nous Messieurs sur le mot corrup-

Qu'un candidat sollicite le suffrage des élecsubversives qui leur sont chères, ceux qui les pré- teurs, c'est son droit; qu'il le fasse par l'exposé quence, qu'il s'efforce d'éclairer ses auditeurs, de en avoir appelé à l'intelligence, au jugement, au ment, on pourrait se réveiller un beau matin, do- bon sens de ses électeurs sur la valeur de ses minés par une minorité, sinon de sectaires, du principes, il peut, il doit même solliciter avec formoins d'hommes antiphatiques à nos aspirations ce leurs votes, pour une cause dont, en définitive, religieuses et nationales. Votons toujours, Mes- il les a constitués juges, et cette pression qui est sieurs. Qu'importent les défaites momentanées; e; doit être celle de la vérité, ne porte aucune d'ailleurs les fortes minorités en imposent, et fi- atteinte à la liberté et à l'indépendance de la

La corruption n'est pas là; car l'électeur reste cès des bonnes idées, des bonnes lois et des hom- libre de se former une conviction, après avoir rémes compétents. N'allons pas dire: "ceci ne nous fléchi, raisonné, pesé le pour et le contre de tel regarde pas; un malheur public va arriver, nous programme politique, après avoir discuté les raisons développées, et calculé les garanties données seulement l'exercice d'un droit, mais encore pendant qu'on se lave les mains, nos droits sont par l'homme qui brigue son vote, et il se déterpeut-être amoindris; notre religion, notre langue, mine lui-même à accorder sa confiance à celui nos écoles, nos traditions saintes, nos sociétés na- qu'il croit sincèrement le plus capable de le représenter et d'être l'interprête de ses propres idées.

Mais là où il y a corruption électorale, c'est pendant qu'on se lave les mains, en s'abstenant de lorsqu'une cabale organisée, intervient pour, non voter, les adversaires répandent le sang du Juste, pas changer cette conviction intime de l'électeur, sa puissance ne va pas jusque là, mais pour la notre foi, nos écoles catholiques et notre patri- faire désavouer par l'acte extérieur du vote, c'est lorsque, par l'argent, l'alcool, des promesses menteuses, et l'intimidation, on exerce cette influence indue, immorale et anti-sociale qui consiste, soit à sortir un électeur de son indifférence politique, soit à lui faire trahir une conviction arrêtée, à lui faire poser un acte public contraire aux exigences de son esprit et aux dictées de sa conscience. L'essence même de la corruption est là Messieurs. Je civiles de notre pays les détermment clairement.

Il faut dire tout de même que ce mal, qui n'est pas d'hier, en s'introduisant dans nos moeurs publiques, y cause des ravages énormes. Le mot devenu populaire: "les élections ne se font pas avec des prières", est tristement significatif; il laisse entrevoir l'abime profond qui existe entre les votes, et les réunir en un faisceau compact, lais dire un péché social, doù peuvent résulter principes de la moralité chrétienne qui doivent rèfaire pencher l'un des plateaux de la balance des conséquences désastreuses, irréparables. Ai- glementer la vie publique comme la vie privée, et mons donc la chose publique; que chaque citoyen les faits tels qu'ils sont vécus et réalisés dans la urquoi les catholiques allemands ont-ils su y prenne une part active, par son vote dont il ne vie politique; il indique un état de démoralisation doit jamais ou très rarement s'abstenir. Qu'im- sociale assez avancée chez les vendeurs comme

Commerce révoltant que celui-là, trafic odieux, ne, à leur accorder ce qu'ils réclamaient au des hommes recommandables, instruits, honnêtes, puisqu'il a pour but de négocier, comme on néchrétiens et patriotes, et alors, l'électeur se doit gocie la vente d'une marchandise quelconque, une s notre pays, il ne faut pas avoir peur d'a- à lui-même de ne pas les ignorer, et de leur mani- chose qui ne devrait jamais se trouver sur le

marché. Et puis quelle confiance peut-on avoir pain, c'est leur vie en même temps que la sienne ou tente de l'acheter?. Il est facile de voir que le premier abdique sa propre personnalité, sa dignité personnelle, sa liberté, et que le second, pour avoir été capable d'acheter un ou plusieurs votes, n'est pas moins capable de le revendre ensuite, au plus offrant, quand son intérêt l'exigera. Dans l'un comme dans l'autre cas, il n'y mettra pas plus de scrupule. Et c'est ainsi que l'on déforme graduellement les moeurs politiques, en créant dans l'esprit des citoyens, cette pensée que leurs votes n'ont pas d'autre valeur que celle de la monnaie offerte et recue; c'est ainsi que l'on fausse leur éducation civique, en ne les attirant aux bureaux de votation que par l'appât de l'argent ou de la boisson, les exposant au danger de s'enivrer, ou de se parjurer, s'ils sont assermen-

Messieurs, comprenons et faisons comprendre autour de nous, cette dignité et cette obligation du vote électoral, faisons-nous les apôtres d'une doctrine qui redressera chez plusieurs les idées fausses dont ils ont, les premiers, à subir les conséquences désastreuses, au point de vue catholique et social.

Surtout, dans toute élection politique et municipale, donnons des votes indépendants, independants de nos intérêts privés, indépendants des influences malsaines, des agents électoraux qui spéculent sur l'ignorance, la cupidité et meme la misère. Quand bien même nous serions écrasés; la joie d'avoir accompli son devoir, de n'avoir pas trahi ses convictions personnelles, l'emportera sur le plaisir passager d'une victoire remportée par la corruption

En terminant, laissez-moi vous citer un bel exemple d'indépendance politique. Je l'ai trouvé dans le discours d'un évêque français.

En voici le texte:

"Il s'agissait d'aller voter pour O'Connell, le grand agitateur qui travaillait pour l'émancipation religieuse et civile de son pays.

Le jour de la votation, un homme s'avance vers l'urne électorale. Il est courbé par la soutfrance et sa main tremble. Il sortait de prison où un grand propriétaire anglais l'avait enfermé pour dettes

St tu veux voter contre O'Connell, lui dit son créancier, je te ferai la remise de ton argent, avec

L'infortuné fermier est pauvre; il est père de famille; ses enfants meurent de faim. C'est leur

en celui qui vend un vote ou en celui qui l'achète qu'il va acheter par ce vote. Comme il allait déposer son bulletin dans la boite, il entend tout à coup une voix: "Malheureux, que fais-tu? Souviens-toi de ton âme et de ta liberté. Ce cri, c'est celui de son épouse : l'héroique femme préfère voir son mari prisonnier et ses enfants sans pain que sa patrie opprimée. A cette voix, l'électeur se ranime; il est père et époux, mais il est citoyen irlandais, il vote pour O'Connell et retourne en prison. Bientôt la sublime parole de cette femme magnanime, fait le tour de l'Irlande, on le répète partout, on l'imprime sur les médailles, on l'inscrit sur les bannières de l'Association catholique, elle devient le mot d'ordre de l'Irlande et l'Irlande est émancipée".

Le Chapelain, Rév. N.-K. LAFLAMME, OMI

Rapport du Médecin en Chef

Suite

Les affections du coeur doivent aussi occuper notre attention à cause du chiffre élevé de mortalité qu'elles fournissent. A quoi devonsnous attribuer tous ces troubles cardiaques? Certaines maladies graves, telles que le rhumatisme, les fièvres typhoïdes et quelques maladies inflammatoires contribuent à affecter le coeur dans son action. Quelques décès sont survenus peu de temps après l'admission. Serait-ce le résultat d'une négligence dans l'examen attentif du cocur? La chose est bien possible, mais difficile à exprimer ouvertement.

Les cancéreux comptent aussi pour un certain nombre. Ces cancers se localisent pour la plupart, à l'estomac et au foie. Plusieurs ont eu pour causes des gastrites chroniques, de la dyspepsie prolongée et même de l'intempé-

Les maladies des reins figurent notablement, surtout chez les sujets avancés en âge. Plusieurs décès ont été le résultat d'accidents, les uns dûs au métier et à la profession; les autres, survenus dans des circonstances particulières. Il apparaît dans certains cas que lors de ces accidents, il y aurait eu négligence et imprudence de la part des défunts.

(A suivre)

NECROLOGIE

No.	NOM	_	ADMISSION		1:0			DÉCÈS	1
		Age	Cercle ou B. P.	Date	Cert.	le	1 Nge	Cause	Médecin Examinateur
1109 J. S 1110 Wil 1111 J. I 1112 Phi 1113 Rév 1114 Geo 1115 Clée	mond Julien Séraphin Boisvert Iliam St-Onge B. Alb. Martin Ilandre Boucher F. P. M. Meunier Santerre ophas Ouimet Adélard Lacroix ie Duval	25 45 48 46 25	Limoilou No 168 Ste-Croix No 192 St-Pierre No 8 St-Joseph No 1 Turgeon No 252 Matane No 95 St-Joseph No 1 St-Casimir No 82 St-Hyacinthe No 67	4-11-03 10-6-02 24-5-93 26-6-06 25-7-98 1-12-95	1000 1000 2000 1000 500 1000 1000 1000	14-9-10 15 10-10 17-10-10 18-10-10 19-10-10 27-10-10 3-11-10 4-11-10 7-11-10	35 38 59 29 58 67 63 35	Hémorrhagie céréb. Artério-selérose Tuberculose intest. Acystolie Tuberculose ruale Néphrite Bright Péricardite Fièvre entérique	A. Lessard L. P. Legendre A. F. Jeannotte G. E. Larin Jos. Schiller J. E. Bernier A. Bouillon G. E. Larin P. Dolbee E. Ostigny

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ANS) CERTIFICAT DE DOTATION

		DOIM	HON			
NOM	ADMISSI	ON		Cert.	PE	NSION
	Cercle ou B. P.	Age	Date	Parte.	Montaut	Echéance
Pierre Fafard Nap. Brunelle Frs Eus. Blondeau	St-Ephrem No 47 Bourget No 79 Limoilou No 168	54 54 54	7-11-94 9-5-95 26-7-94	\$ 500 1000 1000	\$ 50 100 100	6-10-10 31-7-10 17-8-10

CONSEIL GENERAL Etat Financier AU 30 NOVEMBRE 1910

CAISSE DE DOTATION

1

an. e Lib

								-	-	UΨ	200	e	8						
Contrib	utic	ns		8	75	ł,6	83	0.	ŧ		-	-	1	n	té	rê	t	s.	
	8934	.84																4	
Balance			,			*													

Déboursés

Bénéficiai Ivalides,				P	ns	on.	70	ans.
\$300.00. Cse Gén.	(5	p. 6	e.) ·					ivers.
80.46 Balance	* *							

CAISSE CENTRALE DES MALADES

		1 852.46 — Intérêts.																
Contributions,			1	×	7	2.	1	ti		-	-	1	n	té	re	3t	s,	
etc., 826.51		٠							٠							1	.\$	
Balance	٠.		*	*			٠					٠	٠					

Indemn	it	é	8	å	\$	١,	500	1.	ő	9		-	-	F	26	91	m	b	0	uı	*5	8€	-	
ment, Divers,																								\$
Balance			٠		٠				٠		•		٠											

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Dépôts,	\$ 1,715		1	7	,	_						ts,	\$	10	.00	١.	. \$		
Balance.		٠	٠	٠			•	٠	٠	٠	٠	٠	٠	٠	٠	٠			

Déboursés Cercles. Balance.

CAISSE GENERALE

Cse I Rétrib	ution,	8137.0	(5 p.	Drt	et.	Ho	**
Revue,							

Déboursés Poste, etc., 81'3.62 — Papeterle, etc.84 Loyer, \$... — Salaire empl. bu-reau, \$357 92 — Off. Gen., Papeterie, etc 8446.13 Salaire empl. bu-Divers, (Bur.) \$198.42 — Off. Gén., (Rémun.) \$241.63. Fournitures, \$15.75 — Revue, \$261.91 Organisation, \$177.91 — Propagande, Inspection, \$286.82—Enquêtes, \$51.29 Remboursement, \$37.00—Divers, \$39. Mobilier, \$..... Session, C. 8478 41... Frais voyages d'Officiers, Frais voyages d'Officier Cl. et B.P.

Balance au 31 octobre 1:10

Caisse	des	Dotatio Malad	es.	surplus			
aisse	a El	pargne,	su	rplus			

Caisse Générale, découvert..

PLACEMENTS DE FONDS

\$1

\$1,1

5

\$1.1

Municipality	
Municipalités scolaires	
Municipalités	
Dépôt, Gouvernement N.B	
Immeuble	
	١,
No 139, entre mains B. Provin	-

Cercles, etc. Surplus, remises, \$375 anques; avances pour prêts hypothécaires,

Attesté à Montréal, 30 novembre 1910. G. MONE ALF. ST-CY

Certifié correct, O. BOURDON, J.-A. MIGNAULT, Auditeurs.

CARTES DE CERCLES

que le cercle porte le même nom que la ville ou se où il est établi, le nom de ces dernières n'est épété. peté.

re qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas bors de la paroisse où le cercle a son siège, nous mitionnons pas l'adresse. EEVIATIONS. — Cl. signifie Cercle; Sb. P. G., tut du P. G.; S. A., Sec.-Archiviste; S. F. Sec.-ier; Md. E., médecin-examinateur. coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par pu partie de ligne d'imprimé.

10.

10

LES

CL. ST.JOSEPH, Montréal: Prés. Joseph Pi-7 St-Antoine; Md.-E., G. Larin, 383 St-Denis; . Bourdon, 201 Versailles; S. F., Ant. Guyct, tham. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m.,

tham. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., églies & Ljoseph.

BEAUHARNOIS; Jos. Fortier, S.A.; Ardré F. Réunions, 2e mardi, 8 hrs p.m. Salle Vachon VILLE MARIE, Montréal; S.A., Ed. Baro-St-Jacques; S.F., D. Deschamps, 691 Mont-J. Girard, Md.Ex., 806 Dorchester O., 761. Péunions 2e et 4e mardis, 8 hrs p. m. salle

Réunions se et a sum
 Fullord
 CL. SACRE-COEUR, Montréal; Chapelain,
 L. T. Adam, Chan. Hon. Sb P. G., J. O. Pellor,
 Champlain; Prés, J. Wilfrid Michaud, 548
 S. A., J. R. Beaudoin, 449 Visitation; S. F. W.
 Ontario Est. Md. E., J. A. Lapierre, 410
 Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p. m. Salle
 A. J. A. Lapierre, 420

Réunions, 2e et 4e mercredis, s nrs p.

ent de Paul, Nrs DE BELLEVUE. S. A., L.

eut S. F., at H. M. C Bezner. Réunions, 3e

leu S. F., at H. M. C Bezner. Réunions, 3e

eut S. F., at H. M. C Bezner. Réunions, 3e

eut S. F., at H. M. C Bezner. Réunions, 3e

eut S. F. A. Mignault, 1390 St.

t. Réunions, 2e et 4e ieudis, 8 hrs p.m., salle

t. Réunions, 2e et 4e ieudis, 8 hrs p.m., salle

t. 784 Ste-Catherine Est.

e. 784 Ste-Catherine Est.

e. 784 Ste-Catherine Est.

g-CL. STE-GENEVIEUE, C. O. Jaco, Cartier; S.

idéric Boileau, 1ste Bizard; S. F., et T., A. Z.

ann. Réunions, dernier mercredi, 7b. p.m., chez le

1 ibersan.

se, 784 Ste-Catherine Est.
9—CL. STE-GENEVIEVE, Co. Jacq. Cartier; S. Aldéric Boileau, Isle Bizard; S. F., et T., A. Z. Jann. Relumions, dernier mercredi, Th. p.m., chez le re Libersan.

10—CL. ST-CHARLES, Montréal; Prés. A. Lacha-320 Centre; Md.-E., E. G. Dagenais, 50 Ermard, N. Belise, 601 Centre; S. F., S. Laprade, 572 e. Reunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs. p.m.

12—C. ST-HENRI, Montréal; J. E. Turgeon, Prés., Phili pe; J. A. Laliberté, S.A., 1124A St-Antoine; Polirier, S. F., 1058 St-Antoine; J. O. A. Archam-Leinions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs. Sale Union St-M. 1882 Core-Dame O., Phone, Mount Edwins, 2. St. Property, St

cert. Réun. 1er et 3e merc. 8h. p.m., Salle Brault, ie Berri.
16-CL. RIGAUD; S. A., J. A. H. Chevrier; S.F., A. Desjardins, Réunions, le dernier dimanche, au J. A. Desjardins, Réunions, le dernier dimanche, au J. A. Desjardins, 8 hrs. p.m.
19-CL. JACQUES-CARTIER, Lachine; S.A., J. Ashby, S.F., Jos. Blanchard, Réun. 2e, 4e mardi ille Union St. Joseph.
10-CL. ST. GUILLAUME, C. Drummond; S.A., Sylvestre; S. F., L. A. D. Gauthier, 64-CL. ST. JEAN CHRYSOSTOME; S. A., J. Toupin. Réu. Jeudl, 7 hrs. p.m., salle du Consell.
18.—CL. STE-JUSTINE; S. A., Georges Dessell. S. F.; N. Bédard. Réunions, dernier di-ce. 8 hrs. pm., chez M. Désiré Lauzon.
19-CL. SOULANGES; Les Cèdres; S. A., Leroux, Cascades Foint, S.F., C. Labourso-Réun. dernier vendredi, salle Jos. Montpelles, Charles and Carrier vendredi, salle Jos. Montpelles, Carrier vendredi, salle Jos. Montpelles, Carrier vendredi

a. Réun. dernier vendredi, salle Jos. Montpe§ lirg D.m.

o 64—CL. NOTRE-DAME DE HULL, S. A., Hor.

c. 55 Britanus; S. F., Henri Bélanger, 119 Principale

m. salle Laffeche, rue du Lac, 2e, 4e vend. 8h.

o 65—CL. S.T.FRS-XAVIER, I. Epiphanie; S. A.,

ird Forest; S. F., Geo. Dufort, N. P. Réunions,

ier mercredi chez le notaire Dufort.

o 65—CL. LAFRAINIE; S. A., Alph. Dum. Gravel, 8h.

b. Hebert, Réun. 4e lun. chez M. Dam. Gravel, 8h.

o 67—CL. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.

S. A., 7 St-Denis; Oscar Pothier, S.F., 198 Casca
Dr. J. A. Viger, Md.-E., 74 Ste-Anne. Réun. 1er,

arc. 48 St-Simon, 8 h. p.m.

No 69—C. S. GEORGES, Maisonneuve; Olivier Lafortune, P., 634 Ste-Catherine, O.; J. B. Quintal, M. D. S.-A., 171 Létourneux; Nap. Houle, S. F., 305 Adam. Réun. 3e lundi, 8 h. pm., 181 Letourneux. No 72—CL. ST-BARTITELEMY, Co. Berthier; Chaptain, Rev. Régis Bonin; Sb P. G., Jos. Lafontaine; Frés. Joseph Jonville; Md.E., E. Landry, S. A. Will. Dumontier; S. F., Ch. L. Heureux. Réu. 2e lun. 7.39h. Dumontier; S. F., Ch. L. Heureux. Réu. 2e lun. 7.39h. Oxforder; S. F., Ch. L. Heureux. Réu. 2e lun. 7.39h. Sartier; S. F., A. E. L'Equyer, 46 Jacques-Cartier, Réunions, 2e et 4e mercredi, 71.2 hrs. p.m., salle Grégoire. No 73—C. BOURGET; A. Corsin, Md.-Ex, 218 Maisonneuve; Tel. E. 3765. Reu. 2e, 4e merc. 784 S. Catherine E.

nions, 2e et 4e mercredi, 71-2 hrs. p.m., alle Grégoire. No 79-C. BOURGET; A. Corsin, Md.-E., 218 Maisonneuve; Tél. E. 3765. Réu. 2e, 4e merc. 784 S. Carterine E. No 80-CL. PIERREVILLE; S. A., H. I. Shooner; S.F., R. Shooner, Réu. der, dim. 3p. pm., salle Suooner; No. 82-CL, ST-CASI MIR, Co. Portneuf; J. Rrn. arrier, No. 82-CL, ST-CASI MIR, Co. Portneuf; J. Rrn. arrier, No. 82-CL, ST-CASI MIR, Co. Portneuf; J. Rrn. arrier, No. 82-CL, ST-CASI MIR, Louiseville; S. A., J. A. Vadeboncour; S. F., Horn. Leblan, Reun. 15 et der. No. 82-CL, N.D. D. DES VICTORIA S. Outber; J. B. Langtois, S. A., 148 Fleurie; J. A. Gauvin, S. F., 8 Norre-Dama. Rén. dera bas, No. 100-CL, ST-FRANCOIS D'ASSISE, Beauceville; S.A., E. O. Lemieux; S.F., et T., God. Jaschance. No. 101-CL, DE LA BEAUCE, St-Georges, Co. Seauce; S. Faquet, S.A., J. Phil. Gonthier, S.F. Réun. No. 101-CL, DE LA BEAUCE, St-Georges, Co. Seauce; S. Faquet, S.A., J. Phil. Gonthier, S.F. Réun. No. 107-CL, ST-CAPPLE, Lemein, 1.30 hr. No. 107-CL, CT-CAPPLE, Lemein, 1.30 hr. No. 108-CL, CHAMPLAIN, Québec; Chapelain, Rév. J. F., E. Pichet; Sb. P.G. et Md. E., P. H. Bédard, 285 St. Jean; Prés., Jos. Kondeau, 418 St. Jean; Prés., Jos. Kondeau, 418 St. Jean; Reun. 2 et 4 et mardi, 8 hrs. pm., salle Montreuil 87 d'Aiguillon.
No. 112.—CL DE LORIMIER; Prês., Art. Piché.

Gingras, 29 Berthelot; S.F., J. E. Rondeau, 418 St-Jean. Reun. Se et de mardi, 8 hrs p.m., salle Montreuil 87 de mardi, 8 hrs p.m., salle Montreuil 87 de mardi, 8 hrs p.m., salle Montreuil 87 de mardine de la companya de marcia de marcia de marcia de la companya de marcia de marcia de la companya de la co

Pierre Leclere, 87 Fisses.
dain, 28 St. Frs. Xavier. Réun. Ier, 3c mar. on., edain, 28 St. Frs. Xavier. Réun. Ier, 3c mar. on., edu Platon.
No 125—CL. STE-GENEVIEVE DE BATISCAN;
Chapelaim, Rév. M. le curé J. U. Lesicur; 5b. P.G.,
Donat Baribeau; Prés., Wilf. Rivard; S.A., L. M. J.
Thibault, S.F. et T. O. Durst; Md. E., F. X. Baril.
Réun. dern. dim., après la messe, à la salle Biron.
No 126—CL. ST. EDOU ARES. O. Outréal; S.A., T. Ratelle, 3048 Hôtel de Ville; S.F., J. B. Beaudry, 671
Huntly. Réun. 2c, 4c mar., salle St-Edouard, 956 Beaubien, 8 hrs.

No 128-CL. STEDOUARD. Montréal; S.A., T. Ratelle, 3043 Hôtel de Ville; S.F., J. B. Beaudry, 671 Huntly. Keun. 2e, 4e mar., salle St-Edouard, 955 Beaudry, 15 Men. 2e, 4e mar., salle St-Edouard, 956 Beaudry, 15 Men. 2e, 16 M

guay; Dr. H. Campeau, and En., 1831 Notre-Jame C., Tel. M. 5877. Rein. 2e mar., 8 h. p.m., 772 Charlevolx.

149—CL. STJ. BTE., Montréal; E. A. Desroches, D. Barrette, Md. E. B. S. Denis. Rein. 2e, 4e ven., No. 150—CL. Barnette, E. B. S. Denis. Rein. 2e, 6e ven., No. 150—CL. La La RTIGUE, Longue-Vointe; Sh. P. G., C. Bazinett; Prés., Aldéric Lachaenelle; S.A. C. E. Lacas, S.F., et T., J. I. Lavole; Md. E., L. P. Deschatelets, No. 158—CL. LECLERC, Woonsocket, R. I.; S. A. James Fontaine, 24 Av. Gaulin; S.F., J. B. A. Savard, 373 Park Place. Rein. der, S.F., J. B. A. Savard, 374 Park Place. Rein. der, S.F., J. B. A. Savard, 375 Park Place. Rein. der, 1818. R. I., E. Lamosgue, S. A., 52 School; J. E. Lahrosse, S.F., et C. A. James Fontaine, 24 A. J. A. A. Leclair, 105a C. P. C. La Charles, S. C. L

No 163—CI., DOLLARD, Montréal; H. Benoit, P., 340 Charron, Tél. M. 6819; I. Joulet, S. A. 246 Hiterina; L. C. Fontaine, S.F., 210 Hibernia, Réunions, 1er, 3e mar. 8h. p.m., salle Unity, 590 Westingt n. No 170—CL. LEON XIII, Montréal; S. A., J. E. Beaulieu, 2368 Waverley; S.F., S. Gauthier, 859 Marie-Anne E. Md. E., A. G. A. Ricard, S. T. St. Denis, No 171—CL. CREMAZIE, Montréal; Oscar Desautels, P., 1826 Boul, St.-Laurent, Nap. Girard, S.A., 1680 Cadieux; Alex. Drouin, S. F., N. Laurent, Reun. 2e, 4a mar., Edifice Bq. des Marchands, 8 h. m. No 173—CL. CONTANT, Montréal; Prês. Alc. Dalpé, 470 St-André; S.A., Edr. Durette, 52 Parc LaFontaine, S.F., Ern. Laquerre, 498 Dorchester Est, Md.-E., 12 Eastien, 176 Visitation, Tél. Bell Est, 3dd-E., J. E. Bastien, 176 Visitation, Tél. Bell Est, 3dd-E., J. E. Lastien, 176 Visitation, Tél. Bell Est, 3dd-E., J. C. Q. 4c mer., 567 de Montigny Est, h. p.m.
No 174—CL. ST. JEAN DE LA CROIN, Montréal; D. Juteau, P., 1019 Clark; H. Paradis, S.A., S.F., et T., 205 St-Dominique. Reun. 2e, 4e mer., 567 de Montréal; D. Juteau, P., 1019 Clark; H. Paradis, S.A., S.F., et T., 205 St-Dominique. Reun. 2e, 4e mer., 8h. p.m., salle Cannello S. D. Leven P. 18 December 11 St. Zototque.
No 177—CL. PALNEAU, Montréal; S.A., R. Huberden 2 December 2018 August 2018 Aug

du collège, 111 53-201948.

No 177—CL, PAPINEAU, Montréal; S.A., R. Huber-deau, 23 Dufreane; S.F., J. A. Favreau, 29 Dufreane. Réunions, 1er et 3e lundis, 84 Iberville, 8 hrs p.m. Reunions, 1er et 3e iundis, 34 lberville, 8 hrs p.m. No 179—CL, ST-CAMILLE, Co, Wolfe, S.A., et S.F., Anstole Beaubien, Réu. der, lun, salle publique, 8h. p.m. No 182—CL, RACLINE, Weedon, S.A., S.F., et Md. E., J. P. C. Lemieux, Réun, 3e ssm. salle Mercier, 7h. No 183—CL, ST-PROSPER, S.A., L. F. Houde, S.F., T., Isidore Houde, Réun, 2e mer., 7.30 hrs. p.m., chez le Sec.-Archiviste.

, Islande Froude, Acad, See Archiviste.
No 186-CL, Sf.ALPHONSE, Inetford Mines, S.
F., et T., Emile Vaillancourt. Réun. dern. dim., sa [6] 188—CL, ST-ALFHONSE, Incutor amuse, Soli, F., et T., Funile Vaillancourt. Réun. dern. dim., salle ron, 12.30 h. p. m. lo 187—CL, ST-APOLLINAIRE; Emile Rousseau, S. Benj. Demers, S.F. Réun. dern. sam., salle Lafleur.

S.A. P. Dulude, 130a Galt, Verdun; S.F., T., Collette, 1315 Charlevolx, Réun. 1er, 3e mardi, 750 Ciarlevolx, 1315 Charlevolx, Réun. 1er, 3e mardi, 750 Ciarlevolx, 1315 Charlevolx, Réun. 1er, 3e mardi, 750 Ciarlevolx, No. 207-CL. ST.DENIS, Co. St. Hyacinthe; S.A., J. O. Vézina; S.F., L. E. Chartron, Réu, 4e dimanche, 3e près la messe, chez M. W. Bousquet, Président. No. 298-CL. ST.OURS, Mousquet, Président. No. 298-CL. ST.OURS, M. E. L. H. S. A. J. M. Richard, N.P., S.F., T. et M. Richard, N.P. Arose. Réun. 3e dim. 11h, a.m., chez M. Richard, N.P. Arose. No. 209-CL. COUKCELLES, Co. Beauce; S.A., Uld. Allard, S.F. et T., Nab. Brousseau, Réunions, 3e dimanche, 3h, p.m., chez M. le sec. financier.
No. 210-CL. ST.VITAL, Lambton; S.A., Valm. Deveau, S. F., Eliséas Deveau, M. E. Réun. dern. dim. après vépres, 1. A. A. Deveche, M. C. Réun. dern. dim. après vépres, J. A. A. Devectaire.
No. 217-CL. STEMIN 1e secrétaire.
No. 219-CL. GRAVEL, L'Avenir; S.A., A. J. O. Desmarais; S.F., Ernest Bélanger. Réunions, derier dimanche, 1.30 p.m., sous-soi de l'église.
No. 219-CL. GRAVEL, L'Avenir; S.A. et M. E., G. Garon, S.F., J. C. St.Anant, N. P. Réunions, 2e jeudi, 7.30 hrs., bureau du notaire St-Amant.
No. 221-CL. ST. MALACHLE, Ormstown; S.A., L. A. Rousseau, N.F.; S.F., J. E. Daoust. Réun. dern. oum. salle de l'école catholique, 11.30 h. am.
No. 222-CL. GARDE CHAMPLAIN, Ouébec; J. A. Moffet, S. P. F., J. G. Belanger, S.A., 246 Richelieu; Jos. Moffet, S. P. F., J. C. Belanger, S.A., 246 Richelieu; Jos. Moffet, S. P. F., J. E. Daoust. Réun. dern. oum. Serven. Bh. p.m., 7 Charet I. Rélifice. Ommerci, J. No. 224-CL. IMMACULE E. CONCEPTION, Cock-

Thérèse. Réun. Se ven. Sh. p.m., 7 Chare I. Edifice Commetci.

No 224—CL. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire; S.A. Art. Laprise; S.F. et T., M. L. Rousseau. Réu. 3e dim 7.30 h. école catholique, village.
No 227—CL. VIGER. Montréal; S.A. Alb. Desfossés, Reaudry; S.F., et Md. E., H. A. Quintal, M. D. 1331 Stc-Catherine Est. Réunions, salle Granger, coin Sre-Catherine E, et Iberville, 3e vend., 8 hrs n.m. No 228—CL. DUFRESNE. Sherbrooke Est; S. A., I. Q. Gendron, 33 du Pont; S.F., et T., I. O. Archambault, 28 du Pont. Réunions, 3e dim, salle Desruisseaux, 11.30 a.m., 11

No 236- L. BEAUIEU, Wotton; S A. Elz. Coté F. et T David Cormier, Réun. 3e dim. à mid. salle

P. et T David Cormier, Reun. 3e dim. a mid., sance bbique du village. No 240—CL, ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles; S.A., D. Gervais; S.F., E. Charbonneau, Réun. der. diman-he, 7 hrs p.m., ches M. O. Gervais.

p.m., soubassement de la Sacristie.

No 246—CL. ST.THOMAS, Compton; Frs. Audet
S.A., et S.F. Réu. 3e dim., 7.30, chez M. Frs. Audet
No 247—CL. STE-EULALIF, Co. Nicolet, Rvd. Em.
Lassonde, chap. A. Gaudet, P.; P. DePeir Richard; S.A.
Geo. Hébert, S.F., et T. Réun. 3e sam, 7.30p.m., ches
M. Ed. Héon.

No 251-CL. de La PELTRIE, Rock Island, S. A., F. X. LeBlanc; S.F., Geo. Boisvert. Réunions, dernier dimanche, à midi.

dimanche, 4 midi.

No 261—CL. ST.V.E.NANT. Paquetteville, Co. Compton, S.A., S.F. et T., L. G. Garon. Réunions, 4e samedi, 4 7.30 hrs, salle des Forestiers Catholiques.

No 263—CL. ARTHABASKA, Co. Arthabaska; S. A., A. Picher; S.F., et T., F. X.

2e vendredi, 7.30 hrs p.m. à 1750 Lemieux. Acunions,

No 266—CL. RIVIERE-A-PIERRE, Co. Portneuf; Wilbrod Voyer, S.A., S.F., et T. Réun. dern. dim. 1/2, p.m., salle publique du Conseil.

No 267-CL. ROYAL, Montréal; Norbert Desjardins, 40a Clark, S.A.; Alex. Drouin, S.F., 120 Cas rai . téun. 2e, 4e ven. 8li. p.m., salle du collège, rue Fairmont. Rédin. 2e, se ven. 6:1. p.m., saile du collège, rue rairmont. No 276-CL. ST-CYRILL, E. Co. Drummond; S.A., et S.F., J. F. Paré, N.P. Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Paré, à 11h. a. m. No 277-CL. POINTE-CLAIRE, Co. Jac. Cartier; S. A., S.F. et Trés. J. P. Legault, Réunions, 4e mardi, 7.30 p.m., salle de l'Hôtel-de-Ville.

No 279—CL. BOSSUET, Knowlton, Co. Brome; S.A., L. A. Gingras; S.F., et 1., L. Ledoux, Réunions, dern. dim. sprés grand'messe, dans sacristie. No 284—CL. ST.PRIME. Co. Chicoutimi, Alf. Vézina, S.A., et 3.F. Réun. der. lun., à 8h., chez M. A. Vézina.

No 286-C. S. JOVITE, Adr. Filion, S.A., Geo. Dury, S.F. Réun. dern. dim. 11.30 h. a.m., salle P. Robert. No 289-CL, GRATON, Pawtucket, R. I., S.A. Ar-hur Alix, 29 Sayles: S.F., et T., N. L. Brouillette, 2 Quincy Ave. Réunions, 3e dimanche du mois, 2hra m., salle St-Jean-Baptiste.

No 295-C, STE-AGATHA, Co. de Terrebonne; Rod. Dazé, M.D., S.A., S.F., et T. Keun. dern. dim., 8 hrs. salle Forget.

salle Forget.

No 302—CL. OKA, comté des Deux Montagnes; S.A. Adolphe Chéné; S.F., T. et Md.-E., J. W. Ouimet. Réunion, 3 ed dimanche, 3 p.m., salle du Collège.

No 309—C. STALEXANDRE, Co. Iberville, Germain Rattée, S.A.; Auz. P. Gosselin, S.F. et T. Réun. 3 dim. après la messe, à la salle M. Aug. P. Gosselin.

No 310—CL. ST.HU,GUES, Co. Bagot; S.A., Willrid Melançon, N.P., S.F. et T., L. W. Beauregard. Réupions, 1er d'manche, a l'issue de la messe, à la salle publique du village.

No 311—CL. VILLERAY, Co. Hochelaga, Fierre Beaucage, 2611 Labelle; S.A., Jos. E. Roy, S.F. et T. 2473 Labelle. Reun. 2e, 4e mer., & 8h. p.m., & la salle Raymond, 3163 St-Hubert.

No 314-CL. PARENT, Lennoxville, Co. Sherbrooke; S.A., S.F., et T., L. A. Simoneau. Réunions, 3e di-manche à 11½ hrs. a.m., à l'école du village.

No 816-C. COULONGE, Roxton Pond, Co. Shef-ford; Félix Larose, S.A., Jos. Fournier, S.F., et T. Réun. 2e dim., après la messe, ches M. F. Larose.

No 317—CL. SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER. Saint-Joachim, Co. Shefford; S.A., S.F., et T., R. Latour. Réun. 4e dim., après la messe, chez M. R. Latour. No 318—CL. BRASSARD, Dalhousie, N.B., S.A., A. J. LeBlanc, S.F., et T., Mathias Comeau. Réun. 3a dim. 4 4h. p.m., à la salle C.M.B.A.

No 326-CL. DUQUETTE, Montréal; R. Millette S. A. et T., 635 Berri, κeunions, ler et 3e lun. 8h., salle St-Edouard, 256 Lagaucheuere E.

No 321-CL. D'AMOUR, Edmundston, N.B. S.A., René U. Beaulieu, S.F. et T., Rusèbe Lajose, Réu-nions, 3e dimanche, à 1.36 p.m., salle Edouard Ouellet.

No 323—CL. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N.B., S.A., Ach. J. Bastille; S.F., et T., P. Levasseur. Réunion, 8e ven, 4 8hrs. p.m., chez M. Syl. Martin. No 325—C. idORE. U. St-Marc, Co. Verchères; Clovis O. Senecal, S.A., S.F., et T. Réun. dern. sam., 4 8h., salle publique.

No 827-CL. ST-ARSENE, Montréal; C. A. Léveillé, S.A., 1622a Labelle; Jos. Beauvais, S.F. et T., 1955 Dufferin. Réun. 2e, 4e mer., 8h., coin Ch. Colomb et Bélanger.

No 328—C. d'AlGUILLON, Outremont. L. P. Las-nier, S.A. et S.F., 1997 Van Horne. Réun, dern. mer., 8h., à l'école Sted Madeleine, rue Bloomfield. No 329—C. PONTIAC, Ville Marie; L. E. Racicot, S.A., S.F. et T. Réun, Se lun, 8.30 hrs. No 380—C. DUHAMEL, Rapide de l'Orignal; Emile Lauron, S.A., Alex. Gagnon, S.F. et T. Réun. 3e dim. 7.30 h., à l'hôtel de Ville.

7.80 h., à l'hôtel de Ville.

No 333—C. CHATEAUBRIAND, Montréal. L. Millette, S.A., 588, 6e avenue, Rosemont; Art. Lamarche, S.F., 1778 Iberville. Réun. 2e et 4e vend., 8h. p.m., S.F., 1778 Iberville. Réun. 2e et 4e vend., 8h. p.m., S.P., 1778 Iberville. Réun. 2e mende de Rosemont.

No 324—C. S.D. B. B. Childer, B. Broughton. Jos. Nap. Vallee, 3. J. E. Cliefe, M. J. S.F. Reun. 3e mer., à la sagnasie paroissie paroissie paroissie paroissie paroissie paroissie de Reund. S. F. Reun. 3e mer., à la sagnasie paroissie paroissie de Reund. S. F. C. M. J. S. F. Childer, S. A., A. C. allies 3e relumino reme de ananche à la Salle Municipale.

No. 383—C. L. A. EUUE, Cook ampian; A. Caron, S. A., Geo, P. Beltamarre, S.F. et T. Leub. 2e am., à 1 h. à la sacristie paro salae.

No 244-C. ST.PHILIPPE, Windsor Mills; W. Beau-pré, S.A., Omer Reid, S.F., et T. Réun. 4e dim. 1h. Droits d'entrée pour devenir membre de p.m., soubassement de la Sacristie. "L'Alliance Nationale" "l'Alliance Nationale

Pour c	erlifica	is de pa	artic pation	de \$ 500	9 8	0.50
4.6		- 11	16	1000		1.00
46	14	44	**	2000		2.00
Honor.	l'inscrip aire d'e	ption à	la Caisse d médical.	es Malad	les	3.00 0.50 2.00

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

mission	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$8000.00	Age à l'ad-	\$500.00	\$1000 00	\$2000.00	\$3000.00
SUV 1617 18 19 10 12 18 14 5 6 6 7 8 9 9 0 1 12	5 0 55 .55 .55 .55 .60 .60 .60 .60 .70 .70	1 10 1.10 1.10 1.10 1.10 1.15 1.15 1.20 1.25 1.30 1.25 1.40 1.45	\$ 2.20 2.20 2.20 2.20 2.20 2.80 2.40 2.50 2.60 2.70 2.80 2.90 8.10	\$ 3.30 3.30 3.30 3.35 3.45 3.45 3.50 3.60 3.70 4.15 4.80 4.45 4.45	80 86 87 88 89 40 41 42 48 44 45 46 47 48 49	\$ 1 00 1.05 1 10 1 15 1 20 1 25 1 80 1 30 1 50 1 60 1 70 1 60 1 90 1 90	\$ 1.95 2.05 2.15 2.25 2.81 2.45 2.55 2.70 3.00 3.40 3.60 3.80	\$ 90 4 10 4 30 4 50 4 70 4 90 5 10 5 70 6 00 6 40 6 80 7 20 7 60	5.98 6.18 6.48 6.75 7.06 7.85 7.65 8.15 8.55 9.00 9.60 10.20 10.80
2	.75	1.60	8.20 8.80	4.80	50 51	2.00	4 05	7 60 8 10 8 60	11 40 12 15 12 90
	. 85 . 90 . 95	1.70 1.80 1 90	8 40 8-60 8-80	5.10 5.40 5.70	52 58 54	2.80 2.50 2.65	4 60 4 95 5 30	9 20 9.90	18 80 14 85 15 90

No 294—C. CHAPLEAU, Labelle, Co. Ottawa, S.A., Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat her sale publique. d'assurance au décès (vie entière)

mission	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$8000.00	Age à l'ad- mission	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
87	\$ 0.40	0.90	1.80	\$ 2.75	Ans	8	1 5	1 8	3
	.45	.90	1.80	2.75	36	. 80	1.60	8.15	4 70
	.45	.90	1.80	2.75	87	- 80	1.65	8.80	4.7
1	-45	.90	1.85	2.80	88	- 85	1.70	8.40	5.1
1	- 45	.95	1.90	2.85	89	-85	1.75	8.55	5. 88
1	-50	.95	1.95	2.90	40	. 90	1.80	3.70	5.88
ı	- 50	1.00	2.00	8.00	41	. 95	1.90	8.85	5.78
I	-50	1.00	2.05	8.10	42	1.00	2.00	4.00	6.00
Į	- 50 - 55	1.05	2.10	8.20	48	1.05	2.10	4.20	6.25
l	.55	1.10	2.20	8.80	44	1.10	2.20	4.40	6.55
ı	.55	1.15	2.25	3.40	45	1.15	2.30	4.60	6.85
1	.60	1.20	2.30	3.50	46	1.20	2.40	4.80	7.15
1	-60	1.25	2.45	3.60 3.70	47	1.25	2.50	5.00	7 45
1	-65	1.30	2.55	3.85	48	1.80	2.60	5.20	7.80
1	.65	1.35	2.65	3,95	50	1.85	2.70	5.45	8.20
ı	.70	1.40	2.75	4.10	51	1.40	2.85	5.70	8.60
L	.70	1.45	2.85	4.25	52	1.55	8.00	6.00	9.00
ĺ	.75	1 50	2.95	4.40	53	1.65	8.15	6.30	9.45
ī	. 75	1.55	8 05	4.55	54	1.75	8.50	6.65 7.00	9.95

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des mem-bres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdo-madaires en cas de maladie,—d'après leur âgé à l'inscrip-

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
Ans 16 17 18 19 20 21 22 28 24 25 26	25 35 35 36 36 36 37 37 38 38 38	Ans 27 28 29 30 31 32 33 34 35 86 37	Cts 40 40 41 41 42 42 43 43 44 45	Ans 38 39 40 41 42 43 44 45	Cts 47 48 49 50 51 53 55	Ans 47 48 49 50 51 52 53 54	Cts 62 65 70 75 80 85 95 1.00

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cereles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général .10c par mem-bre par mois pour rétribution.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guerin

A Caron, S. 54 RUE NOTRE-DAME EST

Imp. "La Patrie"

ACCUSES DE RECEPTION

Valleyfield, 5 Déc.,

M. G. Monet.

Sec. Gén. de l'Alliance Nationale, Montréal.

Cher Monsieur,

Il me fait extremement plaisir de vous cier pour la remise d'un chèque au montar cent piastres que vient de me faire le sub du Cercle Salaberry, No 34. Ce montant paiement de ma seconde annuité de pension promptitude avec laquelle vous avez agi l'an nier et cette année montre combien, sont les hommes d'affaires qui président aux nées de notre progressive Société. Encore une fois merci.

Votre bien dévoué,

JOS. MONETT

Upton, 5 novembre 191 G. Monet, Ecr.,

Sec. Gén, à l'Alliance Nationale, J'accuse réception d'un chèque de \$50.00 présentant le premier versement à moi d vertu de mon certificat de Dotation No comme pension ou annuité aux membres âgé 70 ans. Veuillez accepter mes plus sincères merciements pour la ponctualité apportée a glement de ma réclamation. Veuillez faire raitre dans la Revue et journaux à votre dis

P. FAFARD, N.I.

L'Alliance Nationa

Capital de Réserve

Dans sa caisse de dotation, (assurance) de vie. Nov. 1910 . \$1,086,745 Dans ses caises locales des malades, an ler Janvier 1910 . . 231,525

Dans sa cai-se centrale des malades Nov. 1910

24,619 Total 1,352,990

Après 17 ans d'opération

Effectif - 20,665 membres en règle an ler Juil et l Nombre de cercles en règle au ler Déc. 1910 Nombre de bureaux de perception en règle au ler

FONDEE EN 1900

Banque Provincia DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président : M. H. Laporte,

Gérant Général : Tancrède Bienver

Département d'Épargne ordinaire @ Certificat de Dépot @ 3

L'Alliance Nationale fait des dépots à cette Institution.

Banque d'Hochelag

MONTREAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000 Capital payé: - \$ 2,500,000 Fonds de reserve et surplus \$23,000,900 Total de l'actif au deal de \$22,000,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la v elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peu être retirés à volonté et sur lesquels elle paie d'intérêt DEUX FOIS par année.